FICHE TUTO EMPLOYEUR

Vous êtes employeur, vous souhaitez sensibiliser vos collaborateurs et/ou vous êtes à la recherche de nouveaux talents ? Le DuoDay, le 19 novembre, peut vous intéresser !

Qu’est-ce que le DuoDay ?

Une opération européenne à laquelle la France participe depuis 2018.

Le principe : créer un duo entre une personne en situation de handicap et un collaborateur d’une entreprise privée ou publique, pour passer la journée ensemble, en présentiel ou distance.

La crise ne doit pas empêcher ces formidables rencontres professionnelles : handicap ne veut pas dire vulnérabilité mais le cas échéant, si besoin, adaptez la forme avec des rencontres virtuelles proposez des cafés zoom, des duos inversés, un suivi de la journée du collaborateur avec des points réguliers en visioconférence, ...

Comment participer ?

Vous vous connectez sur duoday.fr et vous créez le compte de l’organisation,

vous déposez les offres de duos proposées par vos collaborateurs,

les personnes en situation de handicap se positionnent sur les offres qui les intéressent. Elles peuvent rechercher un emploi, suivre des études ou travailler en milieu protégé.

Vous les contactez pour leur donner votre réponse.

Pour toute question relative à l’inscription, une équipe de conseillers se tient à votre disposition :

[contact@duoday.fr](mailto:contact@duoday.fr)

numéro vert 0 800 386 329 (appel gratuit)

Logo DuoDay

19 novembre 2020

duoday.fr

#DuoDay2020

#SEEPH2020